



## COMITE DEPARTEMENTAL DES ARDENNES DE CANOË-KAYAK

### INFORMATION COUPON SPORT (Aide à la Licence)

A l'occasion de la rentrée scolaire et de la délivrance des nouvelles licences dans vos associations, j'attire votre attention sur le fait que la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports des Ardennes a fait le choix cette année de reconduire le dispositif Coupon Sport afin de favoriser l'accès du plus grand nombre à la pratique sportive.

#### Conditions :

Il sera délivré cette année 1 Coupon Sport pour 30 € de cotisation par bénéficiaire, à partir de 50 € un 2<sup>me</sup> coupon sera délivré.

Aucun Coupon Sport ne sera délivré en dessous d'un montant de cotisation ( licence + adhésion club) de 30 €.

#### Pour pouvoir y prétendre, il est nécessaire de répondre aux critères suivants :

##### Pour le club :

- ☛ Agrément du Ministère de la Santé et de la Jeunesse et des Sports
- ☛ Affiliation à l'A.N.C.V. (Agence Nationale des Chèques Vacances)

##### Pour le bénéficiaire :

- ☛ Etre âgé (e) de 9 à 18 ans
- ☛ Justifier de l'allocation de rentrée scolaire de l'année 2007-2008

Les demandes sont à retirer à la D.D.J.S. ou dans l'un des centres de distribution agréés

Renseignements :

D.D.J.S. des Ardennes

14, rue de la Porte de Bourgogne 08000 Charleville-Mézières

Tél : 03 24 52 67 30

Salutations sportives,

P. NIVOIX